



Niederanven, le 19 novembre 2020

## AVIS AU PUBLIC


( 3/20/0141 )

Il est porté à la connaissance du public, que la société **CARGOLUX Airlines International S.A.** a introduit auprès de l'Administration de l'Environnement une demande d'autorisation concernant *l'exploitation de systèmes de refroidissement par dispersion d'eau sur le site de l'Aéroport de Luxembourg.*

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier de demande et les plans sont déposés à la maison communale de Niederanven du 19 novembre 2020 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,

  
Raymond Weydert



le secrétaire,

  
Charrel Jacoby